

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 18 juin 2020

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Étape B - Gaz Métro – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – COMMENTAIRES DU ROÉÉ SUR LA PIÈCE D'ÉNERGIR B-0327**  
n/d : 1001-106

---

Chère consœur,

À la suite de la décision [D-2020-057](#) rendue par la Régie le 26 mai dernier et suite à la lettre déposée par Énergir en date du 9 juin 2020 ([B-0327](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) désire faire part de ses commentaires relativement à ladite lettre.

Après étude des passages pertinents de cette décision et lecture de ladite correspondance d'Énergir, le ROÉÉ informe la Régie qu'il appuie les commentaires et de l'ACEFQ ([C-ACEFQ-0058](#)) et de la FCEI ([C-FCEI-0065](#)) et ne formulera donc pas de commentaires supplémentaires.

Finalement, le ROÉÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir accepter la présente correspondance et d'excuser le retard dans son dépôt.

Veillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse,  
Dossiers réglementaires, Énergir  
J-P Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice